



LES INTERREGIONALES DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE 2019

L'Union régionale Centre-Val de Loire de la Mutualité Française organise les rencontres interrégionales 2019. Les Unions régionales « Pays de la Loire » et « Bretagne » se joindront à elle pour une matinée d'échanges et de débats autour du grand âge et de l'autonomie des séniors. À cette occasion, Thierry Beudet, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, interviendra afin de présenter les propositions de la Mutualité Française sur cette thématique. Cette rencontre aura lieu le jeudi 28 février 2019, de 9 h à 13 h, 9 place du 6 juin 1944, 45000 Orléans. Les interrégionales seront l'occasion d'aborder avec les militants mutualistes les grands dossiers et enjeux de notre actualité.

Grand âge et autonomie : les propositions de la Mutualité Française

Dans une contribution adoptée le 20 décembre 2018 par son Conseil d'administration, la Mutualité Française présente une vingtaine de propositions couvrant la prévention, l'accompagnement et le financement, destinées à alimenter la concertation publique en amont d'une loi pour améliorer la prise en charge de la perte d'autonomie, annoncée par le Président de la République d'ici fin 2019. Ces propositions sont articulées autour de quatre convictions. Toute personne doit pouvoir exercer sa liberté de choix le plus longtemps possible, chaque personne doit pouvoir préserver son capital autonomie et sa qualité de vie, les aidants doivent être reconnus et leur rôle soutenu, le financement de la perte d'autonomie doit reposer sur un socle renforcé de solidarité et le reste à charge doit diminuer.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées... Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions. Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques. Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Informations et contact : Sylvie Dietrich – 02 54 70 59 93 – sylvie.dietrich@murec.fr

Contact presse :

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - julien.thavaud@murec.fr

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - stephane.fradet@murec.fr

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41000 Blois - www.centrevaleloire.mutualite.fr

